



**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**  
**CNW, code 68**  
**Hebdos régionaux de la Montérégie**

**Projet d'installation de génératrices d'urgence d'une capacité de 56 MW**  
**pour le Centre mondial TIC à Vaudreuil-Dorion**

**LE BAPE INFORME LA POPULATION LE 16 DÉCEMBRE 2014 À VAUDREUIL-DORION**

**Québec, le 2 décembre 2014** – Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) tient une séance d'information sur le *Projet d'installation de génératrices d'urgence d'une capacité de 56 MW pour le Centre mondial TIC à Vaudreuil-Dorion* par Ericsson Canada inc. Cette séance à laquelle participera le promoteur sera animée par un représentant du BAPE et aura lieu le **mardi 16 décembre 2014, à compter de 19 h 30, au Pavillon Bel-Air, 554, rue Pie-XII, à Vaudreuil-Dorion**. L'objet de la séance d'information est de permettre aux citoyens de s'informer sur le projet, la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement, le processus de consultation publique ainsi que sur le rôle du BAPE. Cette séance d'information s'inscrit dans le mandat que le ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, M. David Heurtel, a confié au BAPE. Ce dernier doit rendre accessibles au public l'étude d'impact et l'ensemble du dossier relatif au projet. La période d'information et de consultation du dossier par le public débute aujourd'hui et se terminera le 16 janvier 2015.

C'est durant cette période de 45 jours que tout citoyen, tout groupe, toute municipalité ou tout organisme peut faire la demande d'une audience publique auprès du ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. Le cas échéant, une commission du BAPE pourrait être chargée d'enquêter sur le projet et de consulter la population à cet effet.

**OÙ CONSULTER LA DOCUMENTATION SUR LE PROJET ?**

Les citoyens peuvent se renseigner sur le projet en consultant l'étude d'impact réalisée par le promoteur et les autres documents décrivant le projet et, notamment, ses répercussions sur l'environnement. À compter d'aujourd'hui et jusqu'au 16 janvier 2015, ces documents peuvent être consultés à la **Bibliothèque municipale de Vaudreuil-Dorion, 51, rue Jeannotte**.

L'ensemble du dossier est également disponible au bureau du BAPE à Québec, au 575, rue Saint-Amable, bureau 2.10 et à Montréal, à la Bibliothèque des sciences juridiques de l'Université du Québec à Montréal, Pavillon Hubert-Aquin, au 400, rue Sainte-Catherine Est, local A-M100 de même que sur le site Web du BAPE au [www.bape.gouv.qc.ca](http://www.bape.gouv.qc.ca), sous la rubrique « Mandats en cours ».

**LE PROJET**

Le projet de génératrices d'urgence comprend l'installation et l'opération de 28 génératrices d'urgence au diesel fournissant chacune 2 MW de puissance pour une puissance totale de 56 MW et vise à assurer l'approvisionnement en électricité du Centre mondial TIC d'Ericsson Canada inc., en cas de panne régionale du réseau d'électricité d'Hydro-Québec ainsi qu'aux périodes mensuelles de tests et d'entretien. Ce centre est

présentement en construction dans le Parc Industriel Joseph-Carrier, voué à l'industrie légère, à Vaudreuil-Dorion, dans la MRC de Vaudreuil-Soulanges. L'ajout d'équipements de télécommunication et de traitement serait progressif et s'effectuerait par la mise en place initiale de six génératrices. Ericsson Canada inc. prévoit installer les autres génératrices d'ici 2017. La phase de construction serait réalisée en plusieurs étapes entre 2015 et 2017 en fonction de la croissance des infrastructures du Centre mondial TIC. Le coût prévu pour l'installation des génératrices est de 11 M\$.

### **Les répercussions prévues par le promoteur et les mesures d'atténuation proposées dans l'étude d'impact**

Selon le promoteur, le projet causerait des impacts tels du bruit et des vibrations durant la phase de construction et d'opération. Ils se traduisent par l'enfouissement des pieux, une circulation dense de véhicules lourds pendant la période de préparation du site et au moment de la livraison de matériaux de construction. Les activités de construction seraient exécutées entre 7 h et 19 h. De plus, les activités qui génèrent beaucoup de bruit ne seraient pas effectuées durant la fin de semaine, le cas échéant. Afin de réduire les effets du bruit au moment de l'opération des génératrices, le promoteur mentionne que les génératrices seraient installées dans des enceintes fournissant une atténuation du bruit (conteneur). Des silencieux seraient également installés sur les génératrices. Le plan de construction du centre prévoit l'érection d'un mur antibruit à la limite du terrain pour minimiser les émissions sonores en provenance du site. Ce mur-écran serait installé autour des génératrices et serait suffisamment massif (au moins 20 kg/m<sup>2</sup>), il ne contiendrait pas d'espace vide ni de fissure et serait scellé au sol. Le mur serait d'au moins 1 m plus haut que les enceintes abritant les génératrices.

En ce qui a trait aux impacts potentiels sur la qualité de l'eau de surface et des sédiments, le degré de perturbation est considéré comme faible par le promoteur puisqu'un déversement ou une fuite pourrait affecter légèrement les caractéristiques de l'eau de surface et des sédiments dans les cours d'eau à proximité du site et en aval. En cas de fuite ou de déversement accidentel de diesel qui serait contenu à l'intérieur du site, le promoteur prévoit la mise en place d'un plan d'intervention incluant la formation du personnel sur la gestion des matières dangereuses et la mise à disposition de trousse d'intervention d'urgence.

Selon l'étude d'impact, le projet aurait de faibles perturbations sur la qualité de l'air. Des émissions de combustion de diesel liées à l'utilisation des génératrices en situation d'urgence ou pour leur entretien seraient produites durant le fonctionnement des génératrices. Comme l'opération des génératrices n'aurait lieu qu'en situation de panne du réseau d'électricité d'Hydro-Québec ou d'entretien, les impacts potentiels seraient de courte durée. Pour pallier à ces impacts, le promoteur mentionne que les génératrices d'urgence seraient équipées d'un système ecoCUBE®, qui aurait notamment comme fonction de diminuer les émissions de NOx et de particules fines à l'aide de filtres à particules, d'un catalyseur à oxydation diesel et d'un système de réduction catalytique sélective.

### **LA DEMANDE D'AUDIENCE PUBLIQUE**

Toute personne, tout groupe, tout organisme ou toute municipalité qui désire que le projet soit discuté et évalué publiquement peut faire une demande d'audience publique pendant la période d'information et de consultation du dossier par le public. Cette demande doit être transmise, par écrit, au plus tard le 16 janvier 2015, au ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, 675, boulevard René-Lévesque Est, 30<sup>e</sup> étage, Québec (Québec) G1R 5V7. Le requérant doit y indiquer les motifs de sa demande et son intérêt par rapport au milieu touché par le projet.

### **QU'EST-CE QUE LE BAPE ?**

Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement est un organisme public et neutre qui relève du ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. Il a pour mission d'éclairer la décision gouvernementale dans une perspective de développement durable, lequel englobe les aspects écologique, social et économique. Pour réaliser cette mission fondamentale, le BAPE informe, enquête et consulte la population sur des projets ou des questions relatives à la qualité de l'environnement que lui soumet le ministre. Il produit par la suite des rapports d'enquête qui sont rendus publics. Le BAPE est par conséquent un organisme gouvernemental consultatif et non décisionnel.

Les personnes désireuses d'obtenir plus de renseignements peuvent communiquer avec Alexandre Corcoran-Tardif, au numéro suivant : 418 643-7447 ou, sans frais, au 1 800 463-4732, poste 538 ou par courrier électronique à l'adresse suivante : [generatrices-vaudreuil-dorion@bape.gouv.qc.ca](mailto:generatrices-vaudreuil-dorion@bape.gouv.qc.ca).

– 30 –

Source : Alexandre Corcoran-Tardif  
Conseiller en communication  
418 643-7447, poste 538 ou 1 800 463-4732